

LA RELATION EDUCATIVE

I. Définition

La relation éducative est définie par l'ensemble des échanges verbaux et non verbaux qui caractérisent tout acte pédagogique.

Ces échanges sont liés aux méthodes pédagogiques utilisées par l'enseignant.

Dans la méthode traditionnelle où l'on privilégie les connaissances et où le maître est au centre de l'acte pédagogique, la relation est de type vertical. Les échanges se déroulent entre le maître et l'élève qui le plus souvent écoute de façon passive. Le maître pose des questions et l'apprenant répond.

Dans la méthode active, l'apprenant est l'acteur principal. Les échanges se déroulent entre le maître et l'élève, l'élève et le maître et entre élèves.

II. Aspects fonctionnels de la relation éducative

De Landsheere et Bayer ont classé les comportements verbaux et non verbaux de l'enseignant selon des catégories qui paraissent recouvrir les événements essentiels de la vie scolaire.

1. Les fonctions d'organisation

Elles règlent la vie de la classe et déterminent les conditions dans lesquelles l'enseignement doit être donné.

Le maître :

- règle la participation des élèves ;
- organise les mouvements des élèves dans la classe ;
- détermine le plan de travail, l'ordre et la succession des tâches ;
- règle une situation de conflit.

2. Les fonctions d'imposition

Elles sont relatives au contenu d'enseignement. L'enseignant maîtrise les connaissances, les compétences et les attitudes que les élèves doivent acquérir.

- Dans une méthode magistrale, les informations, les problèmes, la méthode de solution, la façon de procéder seront largement imposés par le maître.
- Dans une méthode active, les informations, les problèmes, la méthode seront proposés par les élèves.

3. Les fonctions de développement

Elles relèvent des dispositions mises en œuvre par l'enseignant pour assurer à l'apprenant le développement de ses facultés. Le maître stimule l'élève, demande une recherche personnelle, structure la pensée de l'apprenant, apporte l'aide qu'il sollicite. Ces fonctions sont caractéristiques des méthodes actives qui mettent l'enfant au centre des apprentissages.

4. Les fonctions de personnalisation

Elles portent également sur le contenu, mais utilisent le vécu de l'élève, y compris ses difficultés. Le maître accueille une extériorisation spontanée, invite l'élève à faire état de son expérience extrascolaire, interprète la situation en fonction d'éléments personnels de l'enfant.

Les fonctions de personnalisation sont dominantes dans les méthodes actives.

5. Les fonctions d'évaluation

Elles permettent d'informer l'élève de la qualité de sa performance. L'enseignant justifie son évaluation, précise ce qu'il trouve de bon ou de mauvais dans la production de l'élève (« feed back »).

Le « feed back » est positif lorsque l'enseignant attribue à l'élève une bonne note ou une appréciation favorable. Le « feed back » est négatif dans le cas contraire.

Dans tous les cas, le maître cherchera à encourager plus qu'à décourager afin de reconnaître et soutenir les efforts des élèves.

6. Les fonctions d'affectivité

L'intervention porte sur la personne de l'élève :

- affectivité positive : l'enseignant reconnaît le mérite de l'élève, le cite en exemple, le récompense, l'encourage, le désigne d'un mot affectueux.
- affectivité négative : le maître critique, accuse, ironise, montre une attitude cynique envers l'élève.

Les appréciations négatives frustreront l'élève et ont un impact négatif sur ses résultats et sa personnalité.

7. Les fonctions de concrétisation

Les fonctions de concrétisation portent sur l'utilisation des moyens et techniques visuels, auditifs (les canaux d'information) par lesquels les élèves peuvent acquérir les connaissances. La multiplication des canaux favorise l'apprentissage chez chaque type d'élève : élève à mémoire auditive, élève à mémoire visuelle...